



Infos confidentielles exigées lors d'une inscription à un forum

Par **Herve_94220**, le **01/10/2013** à **02:45**

Bonjour,

Pour pouvoir être inscrit à un forum de discussion (*), les modérateurs de ce forum obligent les nouveaux inscrits à préciser leurs identités, adresse, numéros de téléphones et posséder une adresse mail de FAI comme orange, free, bouygues ...

Ceux ne donnant pas une de ces informations confidentielles, ou ceux donnant une adresse gratuite hotmail, gmail ... sont immédiatement bannis.

Alors que je refuse de divulguer mes informations confidentielles, et alors que je n'utilise qu'une seule adresse de messagerie hotmail, je suis déjà banni de ce forum.

Est-ce légal d'obliger aux nouveaux membres d'un forum de donner de telles informations confidentielles ?

Alors que je fréquente sans difficultés un peu moins de 10 autres forums, celui-ci est extrêmement différent.

Merci d'avance pour votre avis sur la confidentialité des infos réclamées pour une simple inscription à un simple forum de discussion.

Dans l'attente,
Bien cordialement.

Hervé L.

(*) Forum en question :
<http://trainminiature.discutforum.com/>

Par **Herve_94220**, le **12/10/2013** à **03:34**

Up.
Je relance ma question.